



Le Jura Libre n° 2916 du jeudi 2 juillet 2015

Editorial

Laurent Girardin

Glorieux mois de juin

Les récentes commémorations du plébiscite libérateur du 23 juin 1974 qui ont eu lieu à travers tout le Jura historique ont été l'occasion d'évoquer l'avenir de la ville de Moutier. Que ce soit à Reconvilier, Perrefitte, Vellerat, Montsevelier, Porrentruy ou aux Breuleux, de brillants orateurs se sont exprimés sur ce thème d'actualité.

Quelques jours auparavant, les autorités prévôtoises, par l'intermédiaire de leur observateur au Parlement jurassien, le conseiller municipal Pierre Corfu, sont demeurées fidèles au sacro-saint principe d'autonomie communale en annonçant leur intention de consulter leur population le 18 juin 2017. D'ici-là, il coulera encore bien de l'eau sous les ponts, notamment sous ceux de l'Aar.

De la part du canton du Jura, on attend que des engagements clairs soient pris à l'égard de la cité prévôtoise. Le président du Conseil des Etats, le jurassien Claude Hêche, l'a du reste rappelé fort opportunément à travers ses remarquables interventions du 22 juin à Montsevelier et à Porrentruy.

« Le nouveau canton doit mettre carte sur table afin que la deuxième ville jurassienne par ordre d'importance puisse décider en connaissance de cause de son appartenance. Il doit faire preuve d'ouverture pour qu'elle puisse se projeter dans le nouveau canton et envisager le rôle qu'elle y jouera ». « Il faudra des garanties, des chiffres et du concret pour convaincre. L'idéal politique n'a plus suffisamment de résonance auprès des jeunes générations. Nous devons parler plus à leur raison, avec des éléments de comparaison et des projections économiques. Pour que Moutier puisse choisir en connaissance de cause, nous devons par exemple clarifier combien de postes dans l'administration lui reviendront, quelles prestations hospitalières seront à Moutier. De plus, nous devons garantir à Moutier et aux nouvelles communes la possibilité de former un district » a notamment déclaré Claude Hêche.

Dans un autre registre, ce numéro du *Jura Libre* est le dernier qui aura été préparé sous ma responsabilité rédactionnelle. Dès la rentrée d'août, votre journal préféré subira quelques changements qu'il ne me sera pas possible, par manque de temps, d'assumer en tant que rédacteur en chef.

Qu'il me soit donc permis ici de remercier chaleureusement celles et ceux avec qui j'ai collaboré durant trois ans et demi pour assurer la sortie de 117 numéros du *Jura Libre*. Je citerai en priorité, pour leur professionnalisme et leur amabilité, la correctrice Catherine Vallat – personne ô combien précieuse qui aura fait bénéficier notre journal de ses grandes compétences durant 19 ans - ainsi que Michel, Fanny et Virginie du Centre d'Impression Le Pays, qui, tous les quatre, ne seront plus de l'aventure.

Mes remerciements vont également aux rédacteurs, réguliers ou occasionnels, ainsi qu'à vous tous, chers lecteurs, sans qui le *Jura Libre* n'existerait pas. Votre fidélité et votre engagement pour le Jura demeurent un puissant carburant qui fait avancer notre cause. Longue vie au *Jura Libre* !